

Depuis plusieurs mois, les SMS et courriels malveillants invitant leurs destinataires à [renouveler leur carte Vitale](#) pullulent. Les internautes informés de ces tentatives de phishing (ou « hameçonnage », à savoir le vol de données personnelles) sont donc devenus méfiants lorsqu'ils reçoivent un message de l'Assurance maladie.

Celui ayant pour objet « Votre service Mon espace santé a été créé » est, lui, bien réel. Il est envoyé depuis février aux 69 millions d'assurés français pour leur demander d'activer ce nouveau service, créé automatiquement. Ils ont le droit de s'opposer à son ouverture, mais en l'absence de réponse dans un délai de 1 mois, celui-ci est mis en service. En privilégiant le système *opt-out* (l'assuré doit refuser l'activation de son espace s'il ne souhaite pas en profiter), le gouvernement veut éviter de réitérer le fiasco du dossier médical partagé (DMP), peu utilisé plus de 10 ans après son lancement.

Le courrier, envoyé par l'adresse assurance-maladie@info.ameli.fr, renvoie directement au site monespacesante.fr. Il comporte un code provisoire de connexion, valable 6 semaines.



Le courriel envoyé par l'Assurance maladie pour indiquer la création personnalisée de Mon espace santé.

DE NOUVEAUX SERVICES

[Mon espace santé](#) intègre d'ores et déjà le DMP, qui permet de stocker des documents (ordonnances, antécédents médicaux, comptes rendus d'hospitalisation...) et de les partager avec les professionnels de santé, ainsi qu'une

messagerie sécurisée de santé. Grâce à elle, il est possible pour un patient d'échanger en toute confidentialité avec les professionnels de santé, alors qu'actuellement, seuls ces derniers bénéficient d'un tel système (MSSanté) pour communiquer entre eux. Dans les prochains mois, le portail doit s'enrichir avec la mise en place d'un agenda électronique (gestion des rendez-vous médicaux, rappels de vaccin, de dépistage...) et d'un catalogue d'applications liées à la santé et au bien-être.

ATTENTION AUX ARNAQUES

Ce courriel est le seul que vous devez prendre en compte pour activer cet espace (si vous le souhaitez, vous pouvez aussi l'activer avant la réception de ce message, en vous connectant directement à Monespacesante.fr). L'Assurance maladie met le public en garde contre les appels et messages frauduleux assurant vouloir « aider à la création de "Mon espace santé" » et demandant à renseigner les identifiants « France Connect » (un dispositif qui permet aux internautes de s'identifier sur un service en ligne par l'intermédiaire d'un compte existant : Impots.gouv.fr, Ameli, la MSA, etc.) Il s'agit d'une tentative d'escroquerie visant à récupérer vos informations personnelles. En effet, « Mon espace santé » n'est pas encore compatible avec « France Connect », il n'y a donc aucune raison pour qu'un prétendu conseiller vous demande ces informations.

L'Assurance maladie rappelle également qu'elle ne vous demandera jamais de coordonnées bancaires ni de mot de passe.